

LA SANTÉ MADE IN FRANCE

L'EXCELLENCE AU SERVICE DES PATIENTS



SOUS L'ÉGIDE DU
**COMITÉ STRATÉGIQUE
DE FILIÈRE DES INDUSTRIES
ET TECHNOLOGIES DE SANTÉ**

 **French
Healthcare**



LA FRANCE, TERRE D'EXCELLENCE POUR LA SANTÉ **p.04**

LA FRANCE, UN PAYS LEADER DANS LES SCIENCES DU VIVANT **p.06**

- Une politique d'excellence au service de l'innovation en santé **p.06**
- Des institutions de référence mondiale **p.07**
- Le nouvel élan des partenariats public-privé **p.08**
- Un enseignement de qualité dans les sciences du vivant qui bénéficie de partenariats internationaux **p.08**
- Des pôles de compétitivité pour répondre aux enjeux de la médecine de demain **p.09**
- Une industrie pharmaceutique performante et fortement exportatrice **p.10**

LA FRANCE, DES STRUCTURES ET DES PRODUITS AU SERVICE D'UNE MÉDECINE DE POINTE **p.14**

- Une forte implication des établissements de soins **p.15**
 - Au service de la conception et de la construction des hôpitaux numériques **p.16**
 - Au service d'une médecine de pointe **p.18**
 - Au service des personnes en perte d'autonomie **p.20**
- Technologies médicales : Une industrie française dynamique **p.21**
 - La France en pointe dans les dispositifs médicaux **p.21**
 - La France en pole position sur les organes artificiels **p.22**
 - Un exemple de santé intégrée : le diabète **p.23**
 - L'industrie de l'imagerie médicale **p.23**
 - E-santé : une filière en plein essor **p.24**
 - Une industrie du diagnostic performante, pour des soins plus rapides et plus sûrs **p.24**

LE MODÈLE FRANÇAIS : UN ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS **p.26**

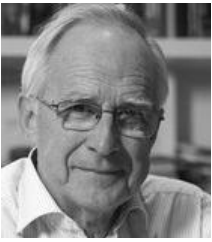
- Un socle de base assurantiel majeur qui garantit l'accès aux soins pour tous **p.26**
- Combinaison originale des assurances obligatoires et complémentaires **p.27**
- Un système de gestion techniquement innovant **p.27**
- Des programmes de santé nationaux sécurisés **p.27**
- Pour une modernisation administrative des systèmes de santé **p.27**
- Des experts français au service des coopérations internationales : Expertise France **p.28**

CONCLUSION **p.30**

- Liste des sites des fédérations, institutions et administrations **p.30**



ÉDITO



PROFESSEUR PIERRE CORVOL

Professeur émérite au Collège de France,
Administrateur honoraire du Collège de France.

Les progrès en santé découlent d'une recherche biomédicale d'amont qui doit être originale, innovante et de qualité ainsi que d'une nécessaire et rapide translation des découvertes qui en sont issues dans le domaine du diagnostic, du traitement, du soin, et de la santé publique. La France possède ces atouts.

Elle a développé une recherche biomédicale fondamentale de premier plan grâce à ses équipes de recherche où travaillent côte à côte chercheurs et médecins. L'Inserm, le premier institut de recherche biomédicale européen, regroupe de nombreuses équipes aussi bien en recherche fondamentale qu'en sciences humaines et sociales appliquées à la médecine. C'est un socle de savoir-faire important, auquel participent d'autres instituts prédominants dans les domaines de recherche les plus pointus. Tel est l'Institut Pasteur qui ne cesse de faire progresser la science dans la mise au point de nouveaux tests diagnostics ou de vaccins. Un domaine où les découvertes françaises continuent de faire rayonner le savoir-faire des scientifiques à travers le monde. La réaction et la réponse rapide apportées par la France à travers l'Inserm et l'Institut Pasteur pour Ebola témoignent de l'intérêt crucial des découvertes et du dynamisme de ses équipes à l'échelon international. À ces instituts s'ajoute le secteur des sciences de la vie du CNRS, du CEA et de bien d'autres organismes lancés en recherche fondamentale.

L'autre atout de la France est d'avoir développé des structures qui permettent d'évaluer de façon scientifiquement rigoureuse et dans les meilleures conditions possibles de sécurité et de réglementation, bien encadrées par les autorités de santé, les découvertes provenant de la recherche fondamentale : essais thérapeutiques précoces de médicaments, thérapies cellulaires et géniques, dispositifs médicaux. Cette recherche dite translationnelle bénéficie de structures dédiées, les centres de recherche clinique, dont la France a été l'un des tout premiers pays européens à se doter. La recherche épidémiologique et en santé publique dans de nombreuses affections chroniques est l'une des priorités avec comme objectif de faire bénéficier la population des progrès diagnostiques, thérapeutiques et de soin, de prévenir autant que faire se peut les maladies, sachant que les systèmes de santé évoluent rapidement et qu'ils font de plus en plus appel à une médecine ambulatoire, aux objets connectés et à l'e-santé.

La contribution de la France à la thérapie génique illustre bien la performance de la France en matière de thérapies innovantes et de leurs applications. Initiée à l'hôpital Necker-Enfants Malades chez des enfants atteints de déficits immunitaires sévères, la thérapie génique a produit des résultats qui intéressent aujourd'hui les équipes médicales du monde entier et encouragé l'ensemble de la communauté scientifique et

médicale à poursuivre des travaux pionniers dans d'autres maladies. À l'instar d'autres grands pays, la recherche biomédicale est aidée au travers de plusieurs associations qui donnent un nouvel élan au financement de la recherche française, tant dans les maladies communes que dans les maladies rares. L'aide au diagnostic clinique et génétique des quelques 7000 maladies rares, qui touchent plus de deux millions de personnes en France, bénéficie de la mise en place au niveau hospitalier de centres de référence sur les maladies rares. Un plan ambitieux « France Médecine Génomique 2025 : permettre l'accès au diagnostic génétique sur tout le territoire » vient d'être lancé par le Premier ministre pour soutenir la recherche académique, hospitalière et industrielle sur la médecine de précision, l'un des grands enjeux de la médecine actuelle.

La France peut être fière, à juste titre de son savoir-faire qu'elle souhaite partager encore davantage. Fière aussi de l'ensemble des solutions économiques et organisationnelles qu'elle a su développer, de la bonne organisation de l'accès aux soins et aux médicaments et de la prise en charge des patients qui sont couverts par l'assurance maladie – un modèle particulièrement généreux. L'espérance de vie et la qualité de vie des Français en témoignent, la France aujourd'hui est en mesure de proposer des solutions globales pour faire progresser les soins et la santé à travers le monde avec l'agilité de l'adapter à chaque système de soins dépendant des choix de société.

LA FRANCE, TERRE D'EXCELLENCE POUR LA SANTÉ

LA SANTÉ EST UN SECTEUR CLÉ EN FRANCE ET LES INDUSTRIES DE SANTÉ EN FRANCE REPRÉSENTENT* :

FEFIS (Fédération Française des Industries de Santé) : structure rassemblant 11 organisations professionnelles qui créent, fabriquent ou distribuent des produits de santé.

- **70** Md€ de chiffre d'affaires
- Le **3^e** secteur exportateur : **28,7** Md€ d'exportations pour l'ensemble du secteur soit **10%** des exportations industrielles de la France (hors énergie & aéronautique)
- **6,7** Md€ investis en R&D chaque année par l'ensemble du secteur, soit près de **20%** des dépenses de R&D des entreprises, tous secteurs confondus
- Le secteur des technologies médicales est le **1^{er}** déposant de brevets en Europe
- **2 700** AMM au service de la santé vétérinaire
- **201 000** emplois directs pour l'ensemble du secteur, dont **5%** dans les nouvelles activités de l'économie numérique en santé et **200 000** emplois induits
- **30 000** personnes dédiées aux activités de recherche soit **15%** des personnels de R&D tous secteurs confondus
- **6%** de l'emploi industriel en France
- Un tissu d'entreprises de toutes tailles et sur tout le territoire, Multinationales, TPE, PME et start-up. **90%** de PME pour les dispositifs médicaux et le diagnostic



* Chiffres 2014, 1^{ère} partie Rapport du CSIS 2016 – Hors optique et dentaire

MÉDICAMENTS HUMAINS ET VÉTÉRINAIRES, DISPOSITIFS MÉDICAUX, DIAGNOSTICS, TECHNOLOGIES MÉDICALES ET BIOTECHNOLOGIES

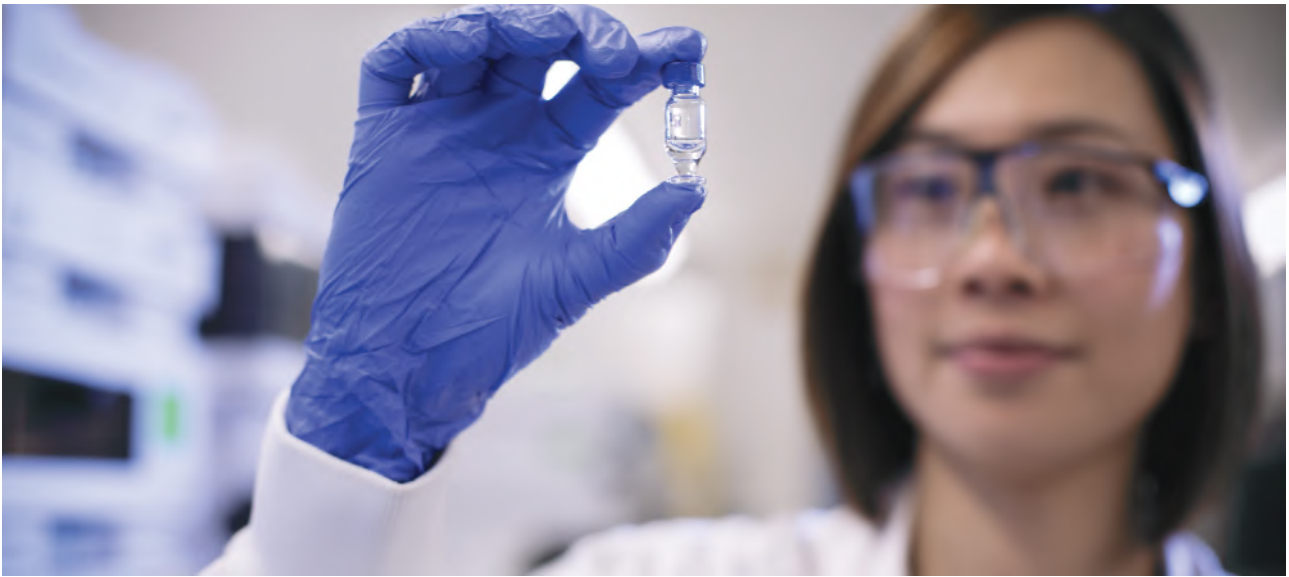
- **1 400** entreprises conçoivent, créent, fabriquent ou distribuent des produits de santé pour une offre diversifiée en santé humaine et animale ;
chaque année, près de **60** nouvelles entreprises de biotechnologies voient le jour.
- **Biotech française :**
104 produits sont aujourd'hui en phase clinique au sein d'un pipeline riche de **348** produits allant de la preuve de concept jusqu'à la commercialisation

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EN FRANCE*

- **2 694** Établissements de santé dont **35%** d'établissements publics, **39%** d'établissements privés et **26%** établissements privés d'intérêt collectif (centres de lutte contre le cancer ou autres établissements à but non lucratif)
- **655** structures hospitalières pour les soins d'urgence dont **494** publiques
- **102** SAMU et **428** SMUR
- **1 031** établissements publics d'accueil de personnes handicapées
- **1 750** centres de santé et **600** maisons de santé pluriprofessionnelles
- **331** projets de télémédecine (Insuffisance rénale ou cardiaque, plaies chroniques, diabète...)

LA FRANCE, UN PAYS LEADER DANS LES SCIENCES DU VIVANT

La France est l'un des leaders mondiaux en publications d'excellence dans le domaine des sciences de la vie et de la santé. Plusieurs de ses organismes publics de recherche figurent dans le top 10 des innovateurs du classement Thomson-Reuters et des déposants européens de brevets en santé et biotechnologies. C'est le fruit d'un modèle fondé sur le continuum de la recherche fondamentale jusqu'au lit du patient, avec une forte implication de l'hôpital et de l'université.



UNE POLITIQUE D'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'INNOVATION EN SANTÉ

L'innovation, c'est aussi un partenariat renforcé entre recherche académique et industrielle. Le modèle français associe les forces académiques, les grands acteurs industriels et le tissu des PME spécialisées sur des offres émergentes. La France s'est ainsi dotée de tous les atouts pour attirer les talents, pérenniser les projets de qualité, réussir la mutation en cours de la médecine innovante et personnalisée.

Des innovations en santé sûres, efficaces, utiles, et efficientes mises à la disposition de la population de notre pays et au-delà

L'innovation en santé va bien au-delà de l'innovation médicale,

notamment parce que les domaines concernés (médicaments, technologies médicales, diagnostic in vitro, e-santé, organisation hospitalière...) sont de plus en plus nombreux, diversifiés et interdépendants, avec des frontières de plus en plus floues.

Des mesures existent déjà en France visant à favoriser l'accès rapide pour certaines innovations. Elles sont caractéristiques de la capacité de la France à accélérer l'accès à des produits de santé innovants.

L'innovation en santé est au cœur des enjeux de santé publique. Conscient de la nécessité d'impulser un courant fort en faveur de cette innovation, le gouvernement français a nommé un **Délégué ministériel à l'innovation en santé**, pour fédérer l'ensemble des acteurs et pour que, grâce à l'innovation, la santé des populations progresse un peu plus chaque jour.

Aviesan rassemble les principaux acteurs publics et académiques en sciences de la vie et de la santé, en vue de définir des stratégies par grands domaines thématiques. L'innovation est au cœur de chaque initiative que l'Alliance accompagne, par exemple le Plan cancer, le Plan maladies neurodégénératives, le Plan France médecine génomique 2025, la mise en place du système national des données de santé (SNDS) nourrissant la révolution Big Data.


alliance nationale
pour les sciences de la vie et de la santé

Opération chirurgicale à l'aide d'un robot



DES INSTITUTIONS DE RÉFÉRENCE MONDIALE

Parmi les 25 institutions de recherche publique les plus innovantes au monde, quatre sont françaises. Ce classement présenté par l'agence Reuters en 2016 présente même le CEA sur la première marche de ce podium, suivi du CNRS en 5^e position, de l'Inserm à la 10^e place et de l'Institut Pasteur classé 17^e. Cette position exceptionnelle place la France en tête pour la recherche biomédicale à travers le monde et souligne la puissance, la performance des progrès et innovations constamment réalisés.

Ce leadership traduit aussi une organisation de la recherche qui s'adapte aux nouveaux défis à relever.

En moins de cinq ans, six Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) qui sont des fondations de coopération scientifiques sont devenus des références mondiales. L'Inserm et le CNRS ont participé à leur création au cœur des centres hospitalo-universitaires. Leur dynamisme exceptionnel pour mettre en place

une recherche partenariale sans précédent dans les sciences du vivant est devenu un modèle en recherche translationnelle.

Cette continuité unique qui va du lit du malade à la valorisation industrielle des résultats, permet à la recherche de bénéficier de toutes les étapes qui peuvent l'enrichir. Cette approche française à travers laquelle tout part du patient et tout revient au patient permet de réaliser des progrès indéniables dans les soins. Basée sur les échanges incontournables entre les médecins et les chercheurs, l'organisation de la recherche française facilite l'éclairage des questions les plus fondamentales, les traduisant en progrès pour améliorer la prise en charge des malades.

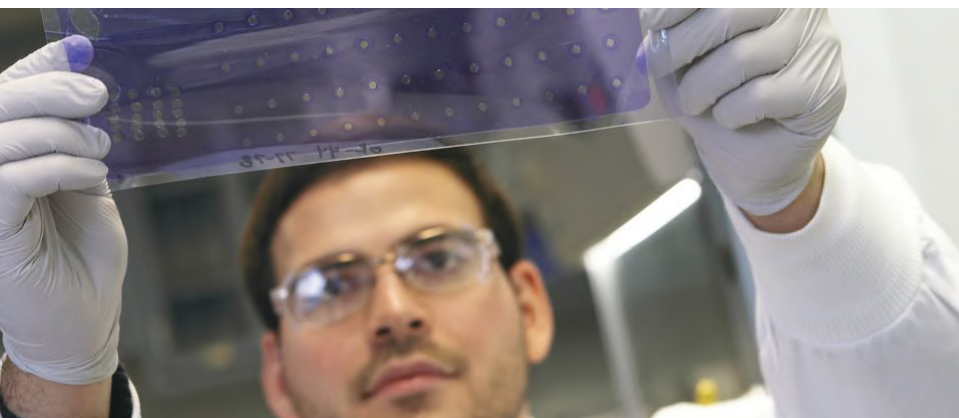
La proximité des centres d'investigation clinique, des laboratoires et des entreprises permet de forger des liens qui unissent toutes les équipes permettant l'éclosion de start-up qui accélèrent l'arrivée d'innovations médicales dont les résultats se transforment en traitements.

UNE EXPERTISE RECONNUE

4 institutions françaises parmi les 25 institutions de recherche publique les plus innovantes au monde.

6 IHU mondialement reconnus traduisent la performance du modèle français :

- **À Paris** : IHU ICAN s'occupe des pathologies du cardiométabolisme et de la nutrition, l'IHU Imagine prend en charge les maladies génétiques et IHU Institut du cerveau et de la moelle réunit nos meilleures équipes dans le domaine des neurosciences.
- **À Marseille** : Méditerranée Infection répond aux crises sanitaires
- **À Strasbourg** : IHU Mix-Surg met au point de nouvelles générations d'instruments de chirurgie grâce à l'imagerie médicale qui permet des actes mini-invasifs qui diminuent considérablement les risques infectieux.
- **À Bordeaux** : le Liryx ouvre la voie à de nouvelles formes d'assistance pour faire face aux insuffisances cardiaques.



LE NOUVEL ÉLAN DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Le nombre de publications témoigne de l'excellence scientifique des universités et organismes de recherche français, régulièrement soulignée dans les classements internationaux.

« TRÈS BIEN POSITIONNÉ EN PARTICULIER DANS LES SCIENCES DU VIVANT, LE DYNAMISME DE LA FRANCE EST ÉGALEMENT TRÈS VISIBLE AU NIVEAU INDUSTRIEL. »

L'alliance avec les technologies digitales, l'association de simulations et de modélisations accélèrent notre recherche de mieux en mieux coordonnée entre le public et le privé.

L'ARIIS favorise aussi le rapprochement privé-privé entre les industriels dans le domaine de la santé qui évaluent de nouvelles solutions thérapeutiques ou travaillent sur des initiatives transverses. Ainsi, le secteur du médicament rejoint étroitement celui des dispositifs médicaux pour proposer des solutions clé en main et des traitements simples et efficaces y compris dans la médecine personnalisée, domaine dans lequel la France est très en pointe. Les industries de santé en France se réunissent pour proposer des

solutions à l'ensemble des acteurs mondiaux. L'association avec les acteurs académiques décuple nos forces formant un tissu dynamique dans les sciences du vivant en France.

ARIIS qui fédère les industries de santé a considérablement facilité les signatures de partenariats public-privé. Ils se sont multipliés ces dernières années, car les procédures se sont simplifiées. Ces facilités intéressent les équipes internationales qui grâce à l'ARIIS trouvent plus rapidement les équipes françaises avec lesquelles des collaborations peuvent être entamées.



UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ QUI BÉNÉFICIE DE PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Les facultés de médecine françaises développent depuis longtemps des partenariats internationaux avec des universités nord-américaines, chinoises et des pays du Maghreb. L'université Paris Descartes vient de

signer une convention pour lancer un nouveau programme d'échanges avec l'université de santé privée Abulcasis de Rabat. Des étudiants seront accueillis à Paris pour des stages et en contrepartie des professeurs de Paris Descartes iront donner des cours sur place. Ces accords académiques, mais aussi logistiques et financiers, permettent de valoriser le savoir-faire de la France en matière d'enseignement de la médecine. Désormais, les universités françaises et leurs équipes pédagogiques prestigieuses se tournent aussi vers les pays du Golfe et l'Iran. Ces échanges de qualité peuvent être développés avec de très nombreux pays conscients de la qualité du modèle d'enseignement médical français. Les équipes enseignantes françaises proposent de très nombreux cours en anglais même si la francophonie sert parfois de filtre qualitatif pour sélectionner les étudiants qui pourront bénéficier des formations sur place. Les programmes de Master sont très appréciés en Chine, et des programmes éducatifs complets correspondant au modèle francophone ou anglo-saxon y sont proposés.

« LA SPÉCIFICITÉ DES ÉTUDES MÉDICALES FRANÇAISES RÉSULTE DE L'ADOSSEMENT DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE À UNE RECHERCHE DE QUALITÉ ASSOCIÉE À UNE FORMATION CLINIQUE PAR COMPAGNONNAGE. »

Cette synergie est alimentée par la double appartenance des Centres Hospitaliers Universitaires, hôpitaux régionaux associés à des universités. La formation clinique, assurée par les professeurs d'université praticiens hospitaliers, tient une place importante dès le deuxième cycle puisqu'un étudiant en France doit effectuer 36 mois de stage, contre 25 en Allemagne ou 12 en Italie.



Pôles de compétitivité dédiés à la santé en France

DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA MÉDECINE DE DEMAIN

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle qui mobilise les facteurs clés de la compétitivité, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation. Mis en place dans cette dynamique, les pôles de compétitivité sont, sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale, destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s). L'enjeu est de s'appuyer sur ces synergies et ces projets collaboratifs innovants pour permettre aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan dans leurs domaines en France et à l'international.

7 pôles de compétitivité sont dédiés aux sciences du vivant pour répondre ensemble aux enjeux de la médecine

de demain, médecine personnalisée et de précision, selon ses différents axes, biotechnologies, technologies médicales et numériques.

Atlanpôle Biothérapies, Alsace BioValley, Cancer Bio-Santé, Eurobiomed, LyonBioPôle, Medicen Paris Region, NSL (Nutrition, santé, longévité) rassemblent sur leurs territoires tous les acteurs de l'innovation : PME, cliniciens, académiques et grandes entreprises, autour d'une même ambition : innover dans les domaines des sciences de la vie.

Ces pôles transforment la valeur d'innovation en valeur clinique, thérapeutique, et économique, en travaillant à l'émergence de projets collaboratifs, en accompagnant les PME dans leur croissance en France et à l'international, et finalement en permettant la mise sur le marché de produits et solutions innovantes. Ils placent aussi l'excellence française tant académique qu'industrielle dans les sciences du vivant.

FOCUS MEDICEN PARIS REGION

Medicen Paris Region, pôle santé en Ile-de-France, bénéficie de la richesse de son territoire avec la présence de plus de 50 % des acteurs de l'innovation en sciences de la vie. Fort de plus de 250 membres, Medicen a accompagné et labellisé des projets d'innovation collaboratifs, dont 270 ont été financés par l'État (Fonds Unique Interministériel, Bpifrance/ISI, l'ANR, le FEDER, investissement d'avenir et/ou par les collectivités territoriales/ la Région Ile-de-France) pour un investissement total de 1,05 milliard € (dont 471 millions € d'aides publiques) et a ainsi participé à la mise sur le marché de 49 nouveaux produits commercialisés dans les domaines de l'imagerie, des dispositifs médicaux et des solutions biologiques.



LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

224 sites industriels

100 000 collaborateurs directs

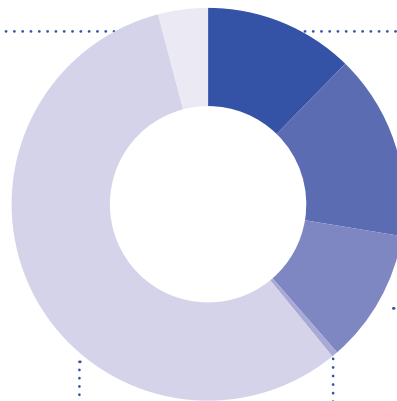
4 565 M€ investis en Recherche et Développement par les entreprises

Plus de **20 000** personnes en Recherche et Développement

Plus de **25** milliards d'€ à l'exportation, générant un excédent commercial de **7,7** milliards d'€

4,1 %
Proche et
Moyen-Orient

56,8 %
Europe



12,3 %
Afrique

15,3 %
Amérique

11,0 %
Asie

0,5 %
Autres

Répartition des exportations françaises de médicaments par zone géographique en 2015

(source : statistiques douanières)

UNE INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PERFORMANTE ET FORTEMENT EXPORTATRICE

L'industrie pharmaceutique en France se développe dans un environnement international très concurrentiel et un contexte fortement innovant et dynamique.

Par la qualité de sa recherche, le haut niveau de qualification de sa main-d'œuvre, son savoir-faire industriel reconnu, sa capacité à s'adapter aux besoins évolutifs des marchés, la France est aujourd'hui un acteur majeur de la production pharmaceutique mondiale. Encadré à toutes les étapes de la production, de la distribution, de l'exportation par des règles très strictes et des procédures extrêmement rigoureuses, impliquant des personnes hautement qualifiées, le médicament « made in France » présente tous les critères de qualité, d'efficacité et d'innocuité requis au niveau des standards internationaux les plus exigeants.

Chiffre d'affaires en 2015 : 54.2 milliards d'€.

Des laboratoires pharmaceutiques et des sciences du vivant reconnus internationalement

Les principales entreprises françaises

dans le domaine de la santé et des sciences du vivant sont représentées au sein d'un cercle de réflexion : le G5 santé. Ces entreprises ont su assurer un développement international de leurs activités à partir d'une plateforme française.



Dans cette filière reconnue comme stratégique par le gouvernement français, les entreprises du G5 santé* représentent un

atout majeur au service de l'innovation en santé et du rayonnement à l'international de l'expertise scientifique et médicale du pays. Les entreprises du G5 Santé ont fait de la recherche en santé une priorité. Elles sont à l'origine de partenariats public/privé de qualité, fondés tout à la fois sur des entreprises de recherche dynamiques et sur une recherche académique forte (Unités mixtes de recherche avec les organismes publics comme le CEA, l'Inserm ou les grandes structures hospitalo-universitaires, forte implication des entreprises dans les pôles de compétitivité et les Instituts de Recherche Technologique...). Cet écosystème, qui associe recherche académique et entreprises en santé permet de transformer un concept en solution concrète au service du patient.

* BioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier et Théa



Ainsi, sur leurs 33 sites de R&D et leurs 56 sites de production situés sur le territoire, les entreprises du G5 santé découvrent, développent et produisent des solutions de santé pour le marché mondial. Les domaines d'activité du G5 santé couvrent l'ensemble des étapes de la prise en charge des patients (prévention, diagnostic, thérapeutique) et un vaste spectre de technologies innovantes (chimie, biologie moléculaire, biothérapies, vaccins, imagerie, diagnostic in vitro et dispositifs médicaux...) pour la plupart des grandes pathologies (maladies cardiovasculaires et métaboliques, cancers, maladies infectieuses, vieillissement cérébral, maladies neurologiques, maladies auto-immunes, déficits hématologiques congénitaux et acquis...) ainsi que pour les maladies rares.

Aux 56 sites industriels en France s'ajoutent 116 sites de production dans le monde, toujours conçus dans le respect des normes de qualité, mais aussi des exigences, en particulier réglementaires et environnementales de chaque pays. Les entreprises du G5 santé ont acquis des compétences et un savoir-faire reconnus en matière de production de médicaments, de vaccins, de systèmes de diagnostic et de solutions de santé de qualité, qu'il s'agisse de la production sur les sites français des entreprises, mais aussi de la capacité à produire hors de France.

La diversité des domaines d'activité des **entreprises du G5 santé**, leur capacité d'innovation, leur expérience déjà longue à l'international leur permettent d'être des exportateurs actifs de solutions de santé au service des populations et, dans certains cas, d'occuper des positions de leadership mondial.

LES ENTREPRISES DU G5 SANTÉ
UN ACTEUR DE POIDS À L'ÉCHELLE MONDIALE

42,3 milliards d'€ de chiffre d'affaires monde

6,5 milliards d'€ de dépenses R&D soit 15,5 % du CA monde

150 000 emplois directs dans le monde

116 sites de production hors France

53 sites de R&D hors France



Une organisation professionnelle représentative du secteur : Le Leem



Le Leem (Les entreprises du médicament) est l'organisation professionnelle qui fédère 270

entreprises du médicament réalisant 94 % du CA total du secteur en France et qui sont nombreuses à opérer à partir de la France sur l'international. Le Leem représente les sujets d'intérêt collectif de la profession auprès des pouvoirs publics, des autorités de santé, des professionnels de santé et des associations de patients. Le rôle du LEEM consiste également à élaborer et à faire respecter l'éthique professionnelle grâce à un Comité de Déontovigilance. Au niveau international, le Leem favorise les échanges avec les autorités de santé des différents pays afin de faire progresser les sujets relatifs à l'harmonisation réglementaire, l'accès aux médicaments de qualité et la lutte contre les médicaments falsifiés et les trafics illicites. Le Leem favorise également les échanges entre laboratoires pharmaceutiques français et internationaux afin de faciliter les partenariats commerciaux, industriels, et technologiques en France et dans de nombreux pays.



Louis Pasteur (1822 – 1895). Biologiste et chimiste français, connu en particulier pour ses travaux sur le vaccin contre la rage



La vaccination permet de réduire la mortalité infantile en particulier dans les pays en développement.

L'OMS estime que l'on pourrait sauver deux millions d'enfants de moins de cinq ans annuellement via la vaccination de 90 % d'enfants contre 14 maladies (diphtérie, coqueluche, tétanos, rougeole, poliomyélite, tuberculose, hépatite B, infections à Hib, rubéole, méningocoques, pneumocoques, rotaviruses et dans les zones épidémiques encéphalite japonaise et fièvre jaune).

La France au premier rang mondial de l'industrie des vaccins

Les vaccins ont depuis longtemps contribué au rayonnement de la France dans les régions et pays en développement. La diffusion de la vaccination a été portée par les découvertes de Louis Pasteur. Les Instituts Pasteur ont joué un rôle de premier plan dans la diffusion des vaccins occidentaux et dans la construction de systèmes de santé publique locaux. Aujourd'hui, le vaccin est un domaine d'activité stratégique où la France occupe le premier rang mondial tant sur le plan de la R&D que de la production.

Les deux leaders mondiaux des vaccins humains, produisent et investissent massivement en France dans leur outil industriel dont la capacité de production permet de mettre à disposition plus d'1,3 milliard de doses, et qui représentent plus de 5 500 emplois industriels dans le domaine des vaccins.

Le leader français dans le domaine assure sur ses sites industriels français d'une part la plus grande capacité au monde de production du vaccin polio inactivé (IPV), d'autre part le premier centre de production au monde contre la grippe saisonnière et pandémique avec 140 millions de doses annuelles pour les deux hémisphères, répondant ainsi aux besoins du monde entier, et enfin, le site de production du premier vaccin contre la Dengue, déjà enregistré dans les zones endémiques notamment au Mexique, aux Philippines et au Brésil.

Une industrie tournée vers l'export des vaccins

La France exporte aujourd'hui 85 % de sa production de vaccins. La France et l'Europe occupent une place prépondérante dans l'exportation des vaccins à l'étranger et y vendent la majorité des doses de vaccins qu'elles

produisent. En effet, en 2013, les sites de production des laboratoires européens produisent 80 % des vaccins utilisés dans le monde et exportent 84 % de leur production, soit 3,5 milliards de doses par an.

Au sein de la balance commerciale française des produits de santé, l'exportation de vaccins a contribué à +1,2 milliard d'euros en 2015.

Une excellence française dans la recherche vaccinale

Le tissu scientifique français en matière de vaccinologie est très riche et Lyonbiopôle est le premier écosystème mondial de recherche sur les maladies infectieuses et les vaccins humains et animaux.

Lyon représente un écosystème unique au plan mondial associant recherche publique, champions mondiaux de la vaccination et du diagnostic, start-up et PME biotechs innovantes dans le domaine des maladies infectieuses. Le Biodistrict de Gerland offre une concentration exceptionnelle d'acteurs : 5 000 emplois privés en santé et biotechs, 2 750 chercheurs et le premier pôle mondial privé de recherche sur les vaccins : Lyonbiopôle.

La vaccination contre six maladies (pneumococcie, Hib, diarrhée à rotavirus, coqueluche, rougeole et paludisme) encouragée dans le cadre de la *Decade of Vaccines*, pourrait, au cours des dix années 2011-2020, sauver 6,4 millions de vies, éviter 426 millions de cas de maladies, faire économiser 6,2 milliards \$ en soins et 145 milliards \$ en perte de productivité dans les 72 pays bénéficiant du soutien de GAVI*.

* Organisation internationale ayant pour objectif d'assurer aux enfants vivant dans les pays les plus pauvres un meilleur accès aux vaccins nouveaux ou sous-utilisés

La vaccination, un rapport coût/efficacité incomparable

La vaccination est considérée comme l'intervention sanitaire qui a le meilleur rapport coût-efficacité après la qualité de l'eau. Elle améliore l'espérance de vie, mais permet aussi aux collectivités de faire des économies. En effet, le coût de traitement d'un patient déjà atteint par une maladie, même bénigne, est généralement cent fois plus élevé que celui de la vaccination.

Selon la Banque Mondiale, l'amélioration de la santé contribue à la croissance économique en limitant l'incidence de la morbidité sur la main d'œuvre, en permettant d'exploiter les ressources naturelles dans des zones infestées d'agents pathogènes, en accroissant le taux de fréquentation scolaire et d'assimilation des enfants, enfin en libérant des ressources qui auraient servi à soigner des malades.



Médicaments et réactifs vétérinaires

La France est le premier pays en Europe en matière de recherche et de fabrication de médicaments et de réactifs vétérinaires, avec plus de 6700 salariés et représente le plus grand arsenal thérapeutique d'Europe (2700 AMM).



Le SIMV (Syndicat de l'Industrie du Médicament et réactif Vétérinaire)

regroupe 38 entreprises. Quatre entreprises françaises figurent dans le top 10 de ce secteur au monde. Avec 56 sites industriels en France, les entreprises de médicaments vétérinaires exportent les 2/3 des produits fabriqués en France.

La compétitivité de la France en matière de santé animale tient à la densité et au maillage industriel, vétérinaire et professionnel, aux expertises scientifiques et techniques reconnues et à la capacité des laboratoires à s'investir dans la gestion de projets R&D en réseaux et projets internationaux.

Il existe de multiples possibilités de transmission de maladies infectieuses inter espèces, ce qui requiert d'étroites collaborations entre santé animale, humaine et environnement.

LA FRANCE, DES STRUCTURES ET DES PRODUITS AU SERVICE D'UNE MÉDECINE DE POINTE

La répartition territoriale et le chaînage des 2 800 hôpitaux de proximité, de recours et de référence universitaire donnent un accès égal aux services de santé à l'ensemble de la population sur tout le territoire français. Les équipes de ces centres prodiguent les meilleurs soins adaptés à chaque personne sans discriminations de quelque nature que ce soit et avec un souci d'optimisation budgétaire indispensable au maintien de notre système de santé solidaire.

Le soin, la recherche et l'enseignement sont intimement mêlés apportant à chaque patient les outils sophistiqués et l'innovation technologique selon ses besoins. Ce modèle français fait reposer la qualité des soins hospitaliers sur une formation universitaro-clinique des équipes soignantes à la pointe des connaissances scientifiques internationales, sur la haute technologie innovante, sur la pluri-disciplinarité et sur la vision globale du patient en relation avec une médecine de ville libérale. Il vaut à notre pays d'avoir bâti l'un des meilleurs systèmes de santé au monde comme le démontrent régulièrement les enquêtes de satisfaction des instituts de sondage auprès de la population, ainsi que la reconnaissance internationale que vient de lui témoigner le numéro spécial de mai 2016, de la revue scientifique « The Lancet », consacré au système de santé français. Les nouvelles approches de la médecine personnalisée permettent aussi de mieux cibler les soins spécifiques suivant la maladie et le contexte personnel ; d'autre part, le parcours de soins optimal depuis le premier signe intègre toutes les composantes sanitaires et sociales de la prise en charge. La culture du résultat pour le patient ne fait pas oublier la réponse aux obligations de certification des procédures et des pratiques



Institut de Cancérologie de l'Ouest, Nantes

professionnelles par la Haute Autorité de Santé, obligatoire et intervenant tous les quatre ans dans les établissements de soins privés, comme publics, depuis 20 ans, ainsi que la contribution essentielle des agences de sécurité sanitaire françaises, en vue d'une qualité des soins optimale. Enfin, la France dispose d'une industrie pharmaceutique et vaccinale de premier plan.

En réponse aux exigences des citoyens et de la collectivité, cette

excellence repose également sur des offres intégrées en matière de santé publique ou en matière de gestion. Un modèle que les acteurs français, sociétés industrielles et commerciales, bureaux d'études, hôpitaux et centres de recherche, appuyés par les pouvoirs publics de notre pays, sont désireux de mieux mettre au service des attentes en matière de santé et de soins, de la communauté internationale et de tous nos partenaires étrangers désireux de pouvoir bénéficier de tout son savoir-faire.

UNE FORTE IMPLICATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS



Les établissements publics assurent : 65 % de l'activité hospitalière de court séjour, 52 % de la chirurgie conventionnelle et 32 % de la chirurgie ambulatoire, 82 % de l'activité de médecine, 40 % de l'activité soins de suite et réadaptation, 70 % de l'activité de psychiatrie, 83 % des urgences en France.



Des hôpitaux privés parfaitement organisés : 1 000 cliniques et hôpitaux privés assurent chaque année en France la prise en charge de 8,5 millions de patients, 57 % des interventions chirurgicales, près de 68 % de la chirurgie ambulatoire, un accouchement sur quatre, près d'un tiers des soins de suite et de réadaptation et plus de 17 % des hospitalisations psychiatriques.

Fort de son expérience nationale assise sur l'excellence de ses pratiques ainsi que sur son savoir-faire en organisation et en gestion, le secteur de l'hospitalisation privée possède de nombreuses expertises exportables :

- La création ex-nihilo ou la gestion d'établissements
- La formation d'équipes hospitalières pour leur transmettre les compétences acquises sur des pratiques spécifiques
- Le conseil en matière d'offre de soins, de gestion des ressources financières hospitalières, de mise en place d'une gouvernance performante, d'amélioration du parcours de soins des patients, de projet médical, de qualité et de sécurité des soins, etc.

L'hospitalisation privée a d'ores et déjà acquis une expérience à l'international dans le cadre de coopérations hospitalières ou de développement de filiales ou de réseaux. Le secteur entend continuer à œuvrer pour la promotion du modèle français en mettant à la disposition des acteurs internationaux son savoir-faire reconnu.



Centres de lutte contre le cancer UNICANCER réunit l'ensemble des Centres de lutte contre

le cancer [CLCC] en France : des établissements de santé privés à but non lucratif exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. Véritable spécificité française, les CLCC sont présents sur l'ensemble du territoire. Ils contribuent fortement à l'excellence du modèle français dans la prise en charge des cancers en France : de nombreuses innovations et propositions issues d'UNICANCER ont été reprises dans les plans cancer français et généralisées à tous les établissements de santé.

Leur expertise est reconnue des pouvoirs publics français : ils dirigent seuls [ou en association avec d'autres établissements de santé] :

- 15 sur 24 unités d'oncogériatrie.
- 6 sur 8 centres « adolescents et jeunes adultes ».
- 8 CLCC coordinateurs pour les cancers rares sur 17 établissements de santé identifiés en France.
- 2 expérimentations sur 5 de « programme personnalisé après-cancer ».

Centres experts reconnus mondialement, les CLCC sont porteurs d'un modèle de prise en charge globale des patients basé sur le continuum recherche-soin et mènent déjà de très nombreuses collaborations à l'étranger :

- formations de professionnels de santé,
- partenariats scientifiques,

- accompagnement à l'ouverture de centre et de service de cancérologie sur place, inspirés du modèle des CLCC.

UNICANCER EN CHIFFRES

20 établissements de santé

18 000 salariés

2,1 milliards d'euros de recettes

Plus de **300** essais cliniques en cours

Plus de **120 000** patients hospitalisés par an



Fédération des hôpitaux privés à but non lucratif

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, créée en 1936, est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente, depuis 80 ans, dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres c'est près de 4 200 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 230 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

* Source : Fédération hospitalière de France



L'hospitalisation à domicile [HAD]

est une forme de prise en charge spécifique permettant de concilier exigence de qualité des soins hospitaliers et confort du domicile. Avec plus de 300 établissements d'HAD répartis sur tout le territoire français, l'HAD a accueilli 105 000 patients en 2015, soit 4,6 millions de journées :

- Atteints de maladies graves, aiguës ou chroniques
- En assurant une prise en charge globale et coordonnée [médicale, soignante et psychosociale]

Ce savoir-faire spécifique dans l'évaluation et la coordination des soins fait de l'HAD une réponse incontournable aux défis posés au système de santé français et une expérience intéressante pour de nombreux autres pays confrontés aux mêmes enjeux :

- Démographiques et épidémiologiques, avec le vieillissement de la population et

la part croissante de personnes atteintes de maladies chroniques

- Sociétaux, avec une volonté de plus en plus forte des patients et de leurs proches de rester à domicile
- Économiques, avec la recherche d'une meilleure allocation des financements, notamment publics, en évitant le recours aux hôpitaux avec hébergement dès lors que ce n'est pas nécessaire [nécessité de la proximité immédiate d'un plateau technique et d'une surveillance continue]

La FNEHAD, qui fédère 240 établissements de tous statuts [public, privé lucratif, privé non lucratif] représentant plus de 90 % des journées d'hospitalisation à domicile en France, s'emploie à promouvoir et développer cette offre de soins encore insuffisamment exploitée sur l'ensemble du territoire.

AU SERVICE DE LA CONCEPTION ET DE LA CONSTRUCTION DES HÔPITAUX NUMÉRIQUES

Les contraintes financières qui s'imposent souvent pour rénover ou bâtir de nouveaux établissements hospitaliers impliquent des choix stratégiques qui se réfèrent à des modèles d'organisation ayant fait leurs preuves au niveau de la qualité et de l'efficacité du soin, en intégrant tous les apports récents des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)*.

Fort de l'expérience acquise dans la conception et la réalisation de la dizaine d'hôpitaux construits très récemment en France, notre pays est en mesure d'offrir des solutions pour organiser efficacement la plupart des processus hospitaliers, médicaux, médico techniques, logistiques et hôteliers. La France regroupe aujourd'hui l'ensemble des expertises et des savoir-faire permettant de

structurer de façon optimale une offre de soins dans le cadre d'un territoire ainsi que de livrer « clés en main » des établissements hospitaliers conçus pour satisfaire le besoin des patients en premier, en tenant compte de la singularité de chacun et des nouvelles possibilités offertes par une médecine plus personnalisée.

Plusieurs pays ont récemment bénéficié de l'expertise française, entre autres :

- Vietnam (CHU d'Hanoi) ACODESS, AP-HP
- Maroc (plan de modernisation des hôpitaux du royaume) Sofreco, Antarès consulting
- Abu Dhabi (Cleveland Clinic) Oger international, Leader Health
- Chine (hôpital Xie-Hie de Pékin, pôle mère et enfants de Zhuhai, hôpital général à Huzhou) AIA et associés.

En constituant des consortiums de grandes entreprises rassemblées pour mener à bien des projets de type conception-réalisation-maintenance, en apportant éventuellement les financements sous des formes juridiques variées, la France propose, au-delà du cadre architectural tenant compte de l'identité de chaque projet, un cadre de fonctionnement adaptable à la culture de chaque pays et mettant en œuvre les technologies biomédicales et les technologies IT les plus récentes.

Bien plus qu'un modèle, la France propose un panel de solutions numériques pour chacun des processus composant la réalité de fonctionnement de tout hôpital. À partir des deux socles fondamentaux que sont, sur le plan des infrastructures techniques, le réseau multimédia Internet Protocol et, sur le plan fonctionnel,

* L'acronyme IT (Information Technology) est le plus fréquemment utilisé

le Dossier Electronique Patient Partagé, des solutions IT, évaluées par des experts en termes de retour sur investissement, peuvent être proposées dans chacune des quatre dimensions constitutives d'un hôpital numérique correspondant à l'état de l'art sur le plan international ; l'hôpital communicant en interne et en externe, l'hôpital robotisé et automatisé, le bâtiment « intelligent », l'hôpital écologique.

La mobilisation des entreprises par une maîtrise d'œuvre jouant le rôle d'ensemblier permet notamment de viser à l'excellence dans plusieurs domaines : l'e-santé usagers, la télémédecine, la formation des professionnels par simulation digitale, la géo localisation des biens et des personnes, le « zéro papier », le parcours programmé de soins, le circuit ambulatoire autonome, les salles interventionnelles hybrides, les salles opératoires robotisées, l'imagerie numérique distribuée en réseau, le circuit automatisé et intégré du médicament, la plateforme de biologie automatisée et intégrée, le multiservice au lit du patient, le stockage dynamique décentralisé, la manutention automatisée et robotisée, le transport pneumatique des déchets, la haute qualité environnementale du bâtiment et des infrastructures, la gestion technique centralisée du bâtiment interfacé avec la gestion de la maintenance et la modélisation numérique du bâtiment...

De façon plus générale, la France est en capacité de proposer, au stade de la programmation, un design organisationnel à la fois médical et logistique résultant d'une méthodologie éprouvée, impliquant l'ensemble des acteurs locaux. L'impact sur l'architecture des choix d'organisation ainsi réalisés par les responsables de la commande est ensuite intégré au stade de l'avant-projet en recourant à des outils de

simulation numérique pour modéliser les flux et les locaux. Enfin au stade de la définition technique du projet et de sa réalisation en temps contraint, intervient la potentialisation du savoir-faire, reconnu dans le monde entier, des grands groupes français du BTP, des architectes les plus réputés ayant l'expérience de l'étranger, des grandes sociétés d'ingénierie du bâtiment et des systèmes d'information, des consultants spécialistes dans la gestion de projets complexes...

L'originalité de l'offre française est de ne pas viser à transposer un modèle de fonctionnement à l'identique, comme le font le plus souvent nos concurrents américains et européens, mais de livrer un ensemble architectural moderne et évolutif permettant aux organisations numériques de s'exprimer dans la culture médicale et managériale du pays client.

« LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS EST SOUVENT NOMMÉ COMME ÉTANT L'UN DES PLUS PERFORMANTS ET EFFICACES AU MONDE EN TERMES D'ORGANISATION ET D'EFFICACITÉ. »

En raison de l'évolution des besoins de la population, du contexte économique et politique, des progrès scientifiques et technologiques, ce système est constamment débattu, discuté, remis en cause, revu et adapté depuis des décennies. Ces débats mobilisent tous les acteurs de la société autour de deux grands axes : l'amélioration de l'accès aux soins ; la réduction des coûts.

Le [1] leader français dans le métier d'ensemblier hospitalier ainsi que les autres sociétés de ce secteur d'activité participent activement à ces débats et contribuent à l'amélioration des systèmes de santé en développant des solutions innovantes permettant de répondre aux contraintes des

pays émergents dans lesquels ils interviennent.

Leur expérience sur la scène internationale, qui s'est illustré récemment pour IMPE 1 par l'obtention du contrat de l'hôpital de Can Tho au Vietnam, alimente ces réflexions et permet d'exporter concrètement des domaines d'excellence de l'offre française : infrastructures hospitalières, systèmes d'information, équipements et dispositifs médicaux, expertise, conseil, planification stratégique régionale, ingénierie, construction, programmation, exploitation des établissements hospitaliers, achats, formation (gestionnaires, personnels médicaux, paramédicaux et techniques) avec la garantie d'un très haut niveau de qualité et de compétences. L'objectif est de fournir aux clients les analyses et documents techniques permettant de prendre les décisions les mieux adaptées pour la conception, la construction, la rénovation, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures hospitalières.



TÉMOIGNAGE

ELIANE GLUCKMANN,

Professeur émérite, ayant réalisé la première greffe de sang de cordon ombilical en 1988



Au service d'une médecine de pointe

L'accès aux soins ouvert à tous est incontestablement l'un des grands atouts de la France qui peut inspirer d'autres systèmes de santé. Beaucoup n'ont pas notre expérience en la matière et de nombreux pays tentent aujourd'hui de se rapprocher de notre modèle.

Au niveau professionnel, l'excellence de notre formation en termes de recherche ou d'exercices cliniques permet de réunir d'incontestables compétences. Nous restons le pays des Professeurs Jean Dausset, prix Nobel pour sa découverte du système de compatibilité HLA, du Professeur Jean Bernard, fondateur de l'Hématologie et maître d'une école française à renommée internationale et du Professeur Jean Hamburger, pionnier de la greffe de rein. Ils ont inventé le modèle hospitalo-universitaire instituant des liens constants entre la recherche et les hôpitaux.

Ce n'est pas le cas partout et cette synchronisation offerte par les centres hospitaliers universitaires est un atout majeur qui se révèle par le nombre de publications internationales des équipes françaises qui sont plutôt bien placées depuis longtemps. Les jeunes médecins français sont de plus en plus nombreux à essaimer leurs connaissances au-delà de nos frontières où ils sont partout très appréciés. Appartenant à cette élite internationale, les médecins français sont réputés pour développer une médecine de pointe qui apporte des solutions nouvelles aux quatre coins du monde. Nous disposons d'équipes brillantes très réputées dans de nombreux domaines. En hématologie qui est ma discipline, la recherche biologique est désormais très

intégrée à la recherche clinique. Ce modèle très intéressant fait partie des solutions à répandre.

Maladies héréditaires et biologie : Les équipes françaises toujours bien placées

En hématologie et thérapie cellulaire et génique, nous sommes historiquement les premiers en recherche clinique dans ce domaine que je connais bien. Cette suprématie française nous a permis de prendre de l'avance dans les maladies héréditaires des enfants, et en développant les greffes de sang de cordon ombilical. Un domaine qui m'a permis de publier plus de 850 articles dans les plus grandes revues internationales. Ces publications permettent de partager des avancées scientifiques, mais nous pouvons aller beaucoup plus loin. Impossible de rester franco-français lorsque l'on fait de pareilles découvertes. Le développement au plan international de nos équipes est devenu spontanément très naturel.

« **LE CHALLENGE EST DE S'ADAPTER AUX CONDITIONS LOCALES ET LES ÉQUIPES FRANÇAISES FONT AUSSI PREUVE DANS CE DOMAINE D'UNE GRANDE DEXTÉRITÉ. LE MODÈLE FRANÇAIS EST ADAPTABLE, C'EST NOTRE OBJECTIF ET NOTRE FORCE.** »

Sur le plan des thérapeutiques innovantes, les solutions dépassent très vite l'Hexagone. Nos équipes détiennent beaucoup de solutions en développement qui intéressent le monde entier. Dans le domaine des greffes ou bien encore de la génomique, sans parler des progrès récents enregistrés en biologie moléculaire, les équipes françaises de tout premier plan sont prêtes à partager leurs

découvertes. Les nouvelles molécules issues de la recherche deviennent rapidement essentielles. En thérapie cellulaire et thérapie génique, notamment dans les maladies liées à l'hémoglobine, la France rayonne et peut davantage partager ses connaissances. C'est totalement nouveau et les équipes françaises sont très en avance dans ce domaine. Nos connaissances sur le sang de cordon nous ont hissés au premier rang mondial. Aujourd'hui encore, nous menons des recherches extrêmement prometteuses dans les maladies génétiques de l'hémoglobine liées à la drépanocytose.

« **NOTRE OBJECTIF EST DE METTRE EN PLACE DES CENTRES D'EXCELLENCE À TRAVERS LE MONDE.** »

Le challenge n'est pas uniquement d'exporter nos connaissances dans les pays développés, nous pouvons aussi les exporter dans les pays en voie de développement. Avec les centres de références qui se déploient dans les pays subtropicaux, les équipes françaises apportent des nouvelles solutions en Afrique, au Brésil et dans d'autres pays émergents. Dans cette pathologie répertoriée parmi les problèmes majeurs de santé publique au niveau de l'OMS, nos solutions sont aussi très attendues aux États-Unis comme en Amérique du Sud. L'objectif est de mettre en place de réelles filières de soins, du diagnostic à la prise en charge en partageant les possibilités offertes par la thérapie génique. Aujourd'hui nos connaissances s'exportent avec l'organisation des soins pour offrir techniquement la réponse la plus complète et la plus humaine possible.



Des systèmes performants d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie

La France a développé un système performant d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie réparti entre des acteurs publics, associatifs et privés. Aujourd'hui, 560 000 personnes résident dans 7 000 établissements et sont accompagnées par 330 000 professionnels spécialisés. Forts de cette expertise reconnue, les groupes privés français comptent parmi les leaders européens, voire mondiaux du secteur. Après s'être implantés en Belgique, Espagne, Italie, Québec, Allemagne, République tchèque, Pologne, ils sont en pointe sur les marchés émergents, notamment en Asie avec l'ouverture récente d'un premier établissement en Chine. Pour valoriser son savoir-faire et dynamiser l'innovation, la France a lancé en 2013 une filière de la Silver Economy. L'innovation porte tant sur les technologies que sur la création d'une nouvelle offre : le Parcours de la Personne âgée. Combinant les services à domicile, les Résidences Services Seniors et les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), ce parcours permet à chacun de choisir dès la retraite les modes d'hébergement, les services et l'accompagnement les mieux adaptés à ses besoins, à ses envies et à ses moyens. Le Parcours assure une transition fluide entre chaque étape de vie de la Personne âgée et une coordination cohérente entre ses acteurs pour contribuer au bien vieillir dans les meilleures conditions.

Au service des personnes en perte d'autonomie

La Silver Économie est un néologisme apparu officiellement dans le vocabulaire officiel en 2013 lorsque Arnaud Montebourg et Michèle Delaunay, alors respectivement ministre du redressement productif et ministre déléguée aux personnes âgées, ont créé en France une « filière Silver Économie » doté d'un « Comité de Filière » et responsable du suivi d'un « Contrat de filière ».

Comment faire en sorte que les progrès technologiques et numériques permettent d'améliorer la vie quotidienne des personnes qui perdent progressivement leur autonomie : voilà un défi auxquelles répondent aujourd'hui toute une série de solutions. Du capteur de chutes au chemin lumineux, des meubles à hauteur variable aux piluliers connectés, des applications permettant de suivre son état de santé aux « serious games » permettant de prévenir la perte de mémoire en passant par les systèmes de type « Skype » permettant de maintenir des relations avec ses enfants et petits-enfants : le progrès technologique est devenu un moyen de mieux prévenir et accompagner la vieillesse.

Depuis 2014, **France Silver Éco** a fédéré tous ces acteurs pour faire avancer la cause d'une Silver Economy, source de croissance, d'emplois et d'innovation au-delà de nos frontières et sur nos territoires.



Mais la « Silver Economy » revêt une seconde dimension. Elle correspond aux efforts réalisés par l'ensemble des acteurs économiques pour s'adapter au vieillissement de leurs consommateurs. Cette acception élargit dès lors le spectre des acteurs concernés : les banques (réflexion sur le prêt hypothécaire viager), l'industrie des transports (comment assurer la mobilité des seniors ?), le monde de l'habitat (comment adapter les logements au vieillissement ?), les mutuelles et assureurs, les professionnels de la nutrition, les élus qui ont la responsabilité d'adapter l'urbanisme, etc.

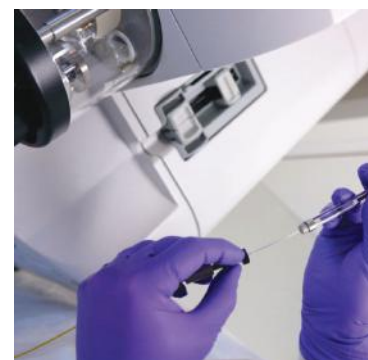




TECHNOLOGIES MÉDICALES : UNE INDUSTRIE FRANÇAISE DYNAMIQUE

La France en pointe dans les dispositifs médicaux

- La France : **4^e** acteur mondial et **2^e** européen. Un marché évalué à 20 milliards d'euros.
- Plus de **1 000** entreprises fabriquant des DM, à 94 % des PME (dont 45 % de TPE et 2 % d'ETI), auxquelles il faut ajouter plus de **350** sous-traitants et plus de **350** distributeurs spécialisés. Réparties sur tout le territoire (75 % sont localisées en Ile-de-France, en Rhône-Alpes, PACA et Alsace)
- De nombreuses Entreprises françaises de Taille Intermédiaire (ETI) en pointe dans le domaine du dispositif médical en France et à l'international (produits de contrastes, valves cardiaques, orthèses, matériel de perfusion, cicatrisation).
- **65 000** emplois en France
- Un fort potentiel de développement, notamment grâce à ses innovations et au développement de la e-santé.
- La France, terre d'excellence en santé : un potentiel collaboratif de R&D important grâce aux laboratoires au sein des CHU et aux grands organismes de recherche (CEA, CNRS, INRIA, INSERM...) : **76%** des entreprises ont ainsi des activités dédiées à la R&D
- La part de CA investi en R&D par les entreprises du DM implantées en France ayant une activité de recherche et/ou de production se situe autour de **6%**
- **1** prothèse orthopédique sur **3** est fabriquée en France
- La France se place en **5^e** position pour le nombre de dépôts de brevets européens et internationaux et représente **10%** des brevets déposés en Europe. Dans le seul secteur des dispositifs médicaux, plus de **600** brevets sont déposés en France chaque année, soit **1,6** par jour.



DE NOMBREUSES PREMIÈRES MONDIALES RÉALISÉES EN FRANCE

- **1^{ère}** prothèse totale de hanche sans ciment (1970),
- **1^{ère}** pompe à insuline implantée (1981),
- **1^{er}** stent endo-coronaire (1986),
- **1^{ère}** opération à cœur ouvert assistée par ordinateur (1998),
- **1^{ère}** utilisation d'un pancréas artificiel (2011),
- **1^{ère}** implantation d'un cœur artificiel (2013)...



MEDTECH IN FRANCE
QU'EST CE QUE C'EST?

Medtech In France. Les champions français du dispositif médical

La France est riche de plus d'une cinquantaine de medtechs, regroupées au sein de l'association « MedTech in France ».

Cette Association a ainsi pour ambition d'être un accélérateur majeur du développement de la filière française des technologies innovantes.

Parmi ces entreprises qui révolutionnent la médecine, figurent des entreprises innovantes dans le domaine du cœur artificiel, de la rétine artificielle, des biopsies optiques, du traitement par ultrasons focalisés pour le traitement des tumeurs, de l'imagerie par rayons X basse dose, des stents, de technologies utilisées dans la chirurgie du rachis, de robotique, ou de solutions innovantes en télémédecine.

Ces innovations issues de la recherche médicale française ont d'ores et déjà une reconnaissance mondiale. Ces medtechs réalisent en effet plus de 90 % de leur chiffre d'affaires à l'international. Ces innovations auront un triple impact : médical pour le patient, industriel pour notre territoire national et économique et organisationnel pour le système de santé.



Coeur artificiel créé par la société CARMAT

La France en pole position sur les organes artificiels

La quête d'organes artificiels a commencé dès la fin du XIX^e siècle, avec des tentatives de mise au point de « machines à respirer », capables de remplacer des poumons défaillants. L'enjeu est aujourd'hui évidemment majeur : des solutions doivent être trouvées au plus vite pour sauver des patients en attente de transplantation, face à la pénurie de dons d'organes (plus de 12 000 greffons manquent chaque année pour des personnes en attente de transplantation cardiaque, rénale, hépatique ou pulmonaire) et aux risques de rejets.

En France, chaque année, sont posés plus de :

- 1 200 endoprothèses aortiques thoraciques,
- 7 000 endoprothèses aortiques abdominales,
- 15 000 défibrillateurs cardiaques implantables
- 25 000 valves cardiaques...

25 années de recherche ont été nécessaires pour la création d'un cœur artificiel*, implanté pour la première fois à un patient fin 2013. Véritable alternative à la transplantation, cette prouesse technologique est une innovation 100 % française. Véritable cœur « intelligent », capable d'en reproduire intégralement la physiologie, il contient des capteurs fournissant des informations permettant de l'adapter aux variations d'activité. Il a pu être réalisé grâce à la synergie des savoir-faire médicaux et de l'ingénierie en biomatériaux, micromécanique, hydraulique, électronique...

La France a également été pionnière dans la mise au point d'un pancréas artificiel, développé par la société Diabeloop. Véritable « pancréas 2.0 », intelligent et parfaitement autonome, il est capable de mesurer la glycémie et de commander directement la pompe qui va délivrer la bonne dose d'insuline, en fonction du patient. Immense espoir d'autonomie, de sécurité et de qualité de vie pour les diabétiques, il pourrait être commercialisé fin 2017 en Europe.

* Société CARMAT

Une organisation professionnelle représentative du secteur : Le SNITEM

Créé en 1987, le SNITEM est la première organisation professionnelle représentant la majeure partie de l'industrie du secteur des dispositifs médicaux et des Technologies de l'Information et de la Communication en Santé (TICS). Il fédère quelque 400 entreprises, dont de nombreuses PME.

Un exemple d'offre intégrée : le diabète

Le diabète et l'ulcère du pied diabétique qui est souvent associé à cette pathologie (et dont la mauvaise cicatrisation conduit à l'amputation), vont connaître un développement fulgurant avec 550 millions de malades en 2030 en particulier aux USA, en Inde et en Chine. Le programme AKEOME, est actuellement mené par une entreprise française sur la cicatrisation du pied diabétique, pathologie où aucun produit dans le monde n'a fait une réelle démonstration d'efficacité clinique à date. Ce programme de 50 millions d'euros a reçu le soutien de la BPI en 2016.

La France compte par ailleurs plusieurs acteurs de premier plan dans le domaine des technologies médicales du diabète : avec la mesure de la glycémie, le projet de pancréas artificiel, les prothèses et le traitement du pied

diabétique. Une offre française pourrait ainsi se structurer à l'export.

L'industrie de l'imagerie médicale

L'imagerie médicale est une spécialité médicale dont l'objectif est d'orienter, confirmer un diagnostic et/ou guider un geste thérapeutique. C'est une discipline structurante, dans la mesure où la plupart des spécialités y ont recours, et c'est une spécialité très innovante, appelée à jouer un rôle important dans le développement de la médecine préventive et personnalisée. Au-delà du diagnostic et du suivi thérapeutique, elle investit également le domaine du soin, comme en témoignent les perspectives offertes par la radiologie interventionnelle, au moyen de techniques moins invasives que la chirurgie classique et offre en elle un potentiel d'économies, particulièrement sur les coûts d'hospitalisation.

Depuis son invention à la fin du XIX^e siècle, l'imagerie médicale a participé activement au progrès médical. Les techniques d'imagerie médicale se sont diversifiées au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Elles recouvrent aujourd'hui la radiographie et la scanographie, l'IRM, l'échographie et la médecine nucléaire.



Pompe à insuline contre le diabète

FOCUS L'OFFRE DE PRODUITS ET DE TECHNOLOGIES EN FRANCE

Dans le domaine de l'imagerie, le tissu industriel comporte près de 250 entreprises et emploie environ 40 000 personnes. Ces entreprises se concentrent en majorité sur les modalités par rayons X, sur l'IRM ou les rayonnements lumineux. L'un des 4 leaders mondiaux du secteur est une entreprise française qui s'inscrit dans ce tissu industriel, avec des sites de recherche et de production en France et commercialisant à l'échelle mondiale une gamme complète de produits incluant les produits de contraste pour Imagerie aux Rayons X et IRM, pour la radiologie interventionnelle ainsi que des solutions d'injection associées. Par ailleurs, un leader mondial en équipements en imagerie est fortement implanté en France.



E-santé : une filière en plein essor

La filière française du numérique en santé est un secteur dynamique qui représente 30.000 emplois et un marché de 3 milliards d'euros. Elle compte des entreprises fournissant des solutions bien établies de longue date (tels que les systèmes d'information hospitaliers, ou les logiciels de professionnels de santé), de même que des start-ups, PME et grands groupes positionnés sur des secteurs d'activité plus récents, et qui connaissent actuellement un développement important (en particulier : objets connectés et applications mobiles de santé, solutions de télémédecine, plateformes de coordination des soins).

La France dispose d'atouts importants pour assurer durablement un rôle de leadership dans ce secteur : des solutions industrielles de pointe souvent co-développées avec des équipes médicales à l'excellence reconnue sur un plan international, une diffusion du numérique large au

sein de la population et dans les processus de soins. Des projets nationaux d'envergure (en particulier, la Carte Vitale, le Dossier Médical Partagé et le Dossier Pharmaceutique) assurent à l'ensemble de la population un accès à des services e-santé à forte valeur ajoutée.

Plusieurs initiatives récentes visent à accompagner le fort développement du secteur. Parmi celles-ci, la publication en juillet 2016 par le gouvernement français de sa feuille de route stratégique pour le développement de l'e-santé à l'horizon 2020.



De leur côté, les entreprises fournisseurs de solutions d'e-santé se sont regroupées, via leurs organisations professionnelles, au sein de l'Alliance eHealth France en octobre 2015, pour œuvrer en faveur du développement du secteur et contribuer à la promotion de la filière en France et à l'international.

Une industrie du diagnostic performante, pour des soins plus rapides et plus sûrs

Les entreprises qui constituent l'industrie du diagnostic in vitro conçoivent, développent, fabriquent et commercialisent les outils, réactifs et bases de données permettant d'analyser et d'obtenir une information sur le malade à partir d'échantillons des liquides biologiques de tissus ou humains.

Un maillon clé dans la chaîne de soins

60 à 70 % des décisions médicales s'appuient sur le résultat d'un diagnostic in vitro
80 % des décisions en milieu hospitalier.

Les industries du diagnostic in vitro constituent un secteur majeur de l'économie française. Elles comptent dans leurs rangs des champions nationaux d'envergure mondiale et se caractérisent par une forte capacité d'innovation.

Dans un contexte de maîtrise des dépenses de santé et d'attractivité des pays émergents, la filière a su adapter son offre, son organisation et les compétences de ses salariés dont le niveau de formation est particulièrement élevé par rapport à l'ensemble de l'industrie.



Réalisées en laboratoires centralisés (publics et privés), mais aussi en cabinet médical ou par le malade lui-même, les analyses de biologie médicale ont bénéficié, mais aussi enrichi, ces dernières années, les avancées de la Science dans les systèmes biologiques et la physiopathologie des maladies.



Cabine de télémédecine



La France dispose d'une centaine d'entreprises dédiées, dont un peu plus du tiers développent et produisent sur le sol national.

Ces fabricants français, parmi lesquels plusieurs acteurs importants de renommée mondiale, ainsi que des PME performantes, qui représentent 90 % de ces entreprises, produisent 7 000 des 40 000 dispositifs de diagnostic in vitro produits en Europe ; ils placent ainsi la France au deuxième rang européen des pays producteurs. Ils réinvestissent 11% de leur CA en R&D.

Les producteurs français réalisent 80 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Uniquement sur le

segment des réactifs, l'industrie du DIV française participe à hauteur de 1.5 Mds d'euros à la balance commerciale.

Le diagnostic in vitro correspond à environ 12 000 emplois directs en France et plus de 60 000 emplois indirects.

Un fort potentiel de développement dans les années à venir, grâce à :

- sa capacité à modifier fondamentalement la pratique médicale et son coût,
- son rôle unique et indispensable entre pratique et recherche clinique
- l'émergence de nouvelles technologies d'analyse et de communication, permettant de

réduire les temps d'analyse, voire de permettre du temps réel et du suivi long par des capteurs embarqués (séquençage à haut débit, spectrométrie de masse, tests dits « point of care », micro fluidique, nanotechnologie, automatisation, communication sans fil, microsystèmes et microcapteurs embarqués, communication par opérateur téléphonique...)

- aux espoirs suscités par l'analyse de l'être humain à travers des approches systématiques biologiques (génomique, protéomique métabolomique...) et bioinformatiques (biologie in silico, biologie des systèmes...).

La France dispose du deuxième plus gros effectif de producteurs de diagnostics in vitro en Europe.

Ils jouent un rôle majeur en matière de disponibilité de réactifs pour faire face à l'apparition de maladies émergentes. 3 mois après l'émergence de la crise Ebola en Afrique de l'Ouest, une PME française a été capable de proposer un test simple rapide de dépistage contribuant ainsi à circonscrire l'épidémie.

MARCHÉ MONDIAL DU DIAGNOSTIC IN VITRO EN QUELQUES CHIFFRES

- **50** Mds d'euros, soit **5%** du marché mondial des industries de santé (pharmacie, DM, DIV).
- Le marché européen (**34%** du marché mondial) se positionne juste après le marché nord-américain (**43%** du marché mondial).
- Le marché intérieur français représente **4,5%** du marché mondial et **17%** du marché européen avec une valeur estimée à **1,8** Md d'euros.

LE MODÈLE FRANÇAIS : UN ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

L'offre de soins française, réputée de très bonne qualité, permet à la France d'afficher des résultats tout à fait exceptionnels en matière de qualité des soins et d'espérance de vie. Le rapport qualité-prix de cette offre est par ailleurs l'un des meilleurs au monde. Le système de régulation des prix est très favorable aux consommateurs de soins tout en maintenant le niveau des investissements nécessaires pour rester compétitif. La France attache aussi beaucoup d'importance à la pertinence des soins, évitant les interventions inutiles et médicalement injustifiées, et à la performance économique de la gestion.



Quel que soit le niveau de maturité des systèmes d'assurance-maladie, la France est, de toute évidence, en mesure de fournir des solutions concrètes pour construire des schémas assurantiel pertinents et efficaces. Concilier la liberté d'accéder à des soins avec leurs coûts et surtout l'accessibilité au plus grand nombre est un réel défi qui a été relevé par la France avec succès.

UN SOCLE DE BASE ASSURANTIEL MAJEUR QUI GARANTIT L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Notre modèle d'assurance-maladie repose en premier lieu sur un socle public d'assurance santé mutualisée sur l'ensemble du pays. La sécurité sociale française joue un rôle fort en assurant la mutualisation des ressources et des financements à l'échelle du pays, et garantissant le principal financement des grands risques de santé. Ce système de mutualisation est le plus à même de garantir l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Les caisses d'assurance maladie, et l'État pour les soins hospitaliers

et les médicaments assurent la régulation des tarifs des soins de manière à éviter une trop forte inflation tarifaire tout en ménageant les capacités d'investissement des offreurs de soins. Ainsi, alors que le reste à charge des dépenses de santé pour les ménages français est l'un des plus faibles au monde, la qualité des soins est très élevée et l'accessibilité des soins tout à fait exceptionnel.

En matière d'accès aux soins, le système français, très ouvert, repose sur la liberté de choix du patient d'accéder aux établissements de soins publics ou privés et de choisir librement son médecin traitant. En contrepartie, les acteurs privés acceptent une régulation de leurs

tarifs qui donne lieu, dans la plupart des cas, à des négociations.

Cette approche libérale dans l'accès à des établissements privés et publics et à l'ensemble des professionnels de santé dans des conditions financières très acceptables est une des caractéristiques du système français qui en fait le succès.

Notre système d'assurance-maladie repose par ailleurs, au-delà du socle de l'assurance maladie universelle publique, sur un complément d'assurance privée très largement généralisée. Cet équilibre permet un juste compromis entre la rentabilité des activités pour les opérateurs de soins ou les assureurs et la qualité de la prise en charge et son accessibilité financière.

COMBINAISON ORIGINALE DES ASSURANCES OBLIGATOIRES ET COMPLÉMENTAIRES

En France l'assurance-maladie obligatoire rembourse globalement aujourd'hui près de 75 % des soins et les assureurs complémentaires 15 %. Les 10 % restants sont supportés par les ménages ce qui leur permet d'accéder dans la plupart des cas à des soins de qualité, à des prix raisonnables. Cette combinaison de solutions obligatoires et complémentaires peut paraître originale.

Elle permet de faire prendre en charge les soins les plus lourds sur une base mutualisée que constitue l'assurance-maladie obligatoire, tout en assurant, pour les soins courants, une accessibilité très élevée financée par un complément de ressources privées. Ce choix de société en France est très singulier et s'éloigne des modèles classiques qui segmentent souvent de façon stricte les secteurs privés et publics. Le modèle français est plus subtil et garantit plus de liberté de choix lorsqu'un problème de santé surgit. En se complétant et parfois se concurrençant, l'offre des secteurs publics et privés se conjugue de manière innovante. L'accès au secteur privé hospitalier reste toujours possible, sans distinction.

UN SYSTÈME DE GESTION TECHNIQUEMENT INNOVANT

Pour faciliter les échanges de données, la France a mis en place depuis 15 ans la carte électronique Vitale qui est un programme particulièrement novateur. Cette carte à puce permet l'identification instantanée des personnes qui sont prises en charge par les offreurs de soins et les régimes d'assurance obligatoire et complémentaire qui échangent ainsi leurs informations de façon sécurisée.

La liquidation et les remboursements sont automatisés. Grâce aux factures et aux feuilles de soins dématérialisées, la gestion des remboursements est devenue extrêmement performante. Bientôt, la carte Vitale permettra à la fois l'identification des personnes et l'accès direct aux droits individuels en temps réel pour les différents régimes. Ainsi, la généralisation de la carte Vitale depuis 15 ans va permettre l'accès aux droits en ligne et une parfaite synchronisation de l'ensemble des flux d'échange de données.

DES PROGRAMMES DE SANTÉ NATIONAUX SÉCURISÉS

Leader de la sécurité numérique, Gemalto contribue à plus de 100 programmes gouvernementaux. Ses experts apportent leur soutien aux réflexions nationales pour l'amélioration des systèmes en particulier pour la lutte contre la fraude et la réduction des erreurs.

Avec un chiffre d'affaires 2015 de 3,1 milliards d'Euros et plus de 14.000 salariés, Gemalto accompagne, éclaire les choix et donne à ses partenaires publics et gouvernementaux les moyens de réussir la transformation de leurs organisations et processus.

Des solutions techniques dans le cadre de l'implémentation de onze systèmes d'e-Santé nationaux sont actuellement en cours de fonctionnement, en particulier en Allemagne, Algérie, Azerbaïdjan, France, Gabon, Italie, Slovaquie, Suède.

Depuis 20 ans, Gemalto apporte des réponses pour protéger :

- l'identité de l'utilisateur par l'identification et l'authentification
- des données personnelles de l'utilisateur par le cryptage des données
- des transactions

POUR UNE MODERNISATION ADMINISTRATIVE DES SYSTÈMES DE SANTÉ

Pour traiter plus rapidement et plus efficacement les tâches administratives tout en réduisant le nombre d'étapes intermédiaires, il s'agit non seulement de dématérialiser les transactions papier, mais également de faciliter l'accès aux soins, l'enregistrement des patients et, le cas échéant, les remboursements.

Le stade suivant dans la restructuration de la relation entre les patients, les professionnels de santé et les représentants du secteur public est à l'évidence l'introduction de technologies de transaction numérique ainsi que la création de cartes de santé électroniques.



Ces cartes permettent en particulier aux professionnels de santé d'accéder immédiatement et en tout lieu à l'ensemble des informations administratives et médicales d'un patient, éliminant ainsi les risques liés aux situations d'urgence tout en optimisant la qualité des services.

Cette technologie permet une amélioration durable des systèmes de santé, de lutter contre la fraude, la corruption et les abus. La fraude dans les systèmes de santé et de sécurité sociale est une préoccupation croissante à travers le monde, car elle menace la pérennité du système de santé.

Comme en témoignent les études du réseau européen de lutte contre la fraude et la corruption en santé (EHFCN) l'identification forte des



**EXPERTISE
FRANCE**

**EXPERTISE FRANCE
QU'EST CE QUE C'EST?**

Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale française.

L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ; lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ; renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l'expertise technique ainsi qu'une fonction d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés. Avec un volume d'activité de 115 millions d'euros, plus de 400 projets en portefeuille dans 80 pays, et 63 000 jours d'expertise délivrés en 2015, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

patients et professionnels de santé est un facteur majeur de lutte contre ces fléaux : « Le point majeur à retenir c'est tout d'abord la nécessité d'une identification forte pour répondre à la question "qui paie pour qui et pour quoi ?". Cela permettra de mieux rationaliser nos dépenses de santé, et de faciliter ainsi les contrôles et surtout de pérenniser le système de sécurité sociale. Ce serait un leurre que de croire que la fourniture des prestations peut rester dans l'anonymat. » CNAS Algérie.

DES EXPERTS FRANÇAIS AU SERVICE DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES : EXPERTISE FRANCE

Afin de contribuer au renforcement des capacités des pays partenaires, l'agence publique de référence de la coopération technique internationale française conçoit, développe et met en œuvre, en lien étroit avec ces pays et dans une logique de co-construction, des projets et programmes de coopération au développement, notamment dans le domaine de la santé.

L'INGÉNIERIE ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT, CENTRÉS SUR LE TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE ENTRE PROFESSIONNELS

Priorité au renforcement des systèmes de santé

Expertise France vise à **renforcer les capacités** des pays partenaires à mener des politiques de santé durables et efficaces. L'agence accorde une **priorité au renforcement transversal des systèmes de santé**, dans toutes ses composantes (offre de services, gestion et approvisionnement des produits de santé, systèmes d'information sanitaire, gouvernance, avec un accent particulier sur la

question des ressources humaines en santé).

Dans le contexte de l'agenda international et français en matière de **couverture santé universelle**, l'agence développe des projets spécifiques sur le financement de la santé et l'accès aux soins.

Depuis janvier 2015, Expertise France

- Contribue à un développement durable, inclusif et solidaire, principalement par le renforcement de la qualité des politiques publiques des pays partenaires.
- Renforce les capacités de ses partenaires dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux besoins des populations. L'agence contribue ainsi à la mise en œuvre des objectifs de la politique extérieure de coopération au développement, d'influence et de diplomatie économique de la France.

La coopération hospitalière est une des méthodes d'intervention durables reconnues pour contribuer à atteindre les objectifs en santé. Ce mode d'intervention permet de former des acteurs de terrain, dans les structures de santé primaire ou les organisations communautaires, mais aussi des spécialistes de haut vol dans les CHU. Il permet de couvrir les demandes sur la santé en milieu carcéral, la prise en charge des toxicomanes, la greffe rénale, la cardiologie interventionnelle, l'hygiène hospitalière ou la gestion du médicament.

Le développement de projets de santé intégrés est également une priorité de l'agence. En Côte d'Ivoire, au Congo, au Mali, Expertise France, en lien avec l'École des hautes études

en santé publique (EHESP), renforce la gouvernance hospitalière : de la formation de directeurs d'hôpitaux à l'appui à la réforme hospitalière. En Tunisie, Expertise France accompagne un projet de construction d'hôpital et son inscription dans le territoire de santé.

Un acteur de référence dans la réponse aux crises sanitaires

La multiplication récente des crises sanitaires épidémiques (SRAS, H1N1, MERS-CoV et surtout EBOLA) et les difficultés patentes des pays à faibles ressources et de la communauté internationale à y réagir de façon appropriée ont démontré la nécessité et la relative urgence de redéfinir et de renforcer la sécurité sanitaire internationale (SSI).

Expertise France se positionne comme un opérateur polyvalent de référence pour la SSI et a de solides références dans ce domaine depuis la récente épidémie de virus EBOLA au cours de laquelle l'agence s'est vue confier par la task force française et la commission européenne un portefeuille de projets de 22 M€ en Guinée, au Liberia et dans les pays du voisinage.

La lutte contre les pandémies (VIH/sida, tuberculose, paludisme), cœur de métier historique du département Santé d'Expertise France, est concentrée géographiquement vers des pays d'Afrique à faibles ressources

L'Initiative 5 %, pilotée par le ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et mise en œuvre par Expertise France a été lancée fin 2011 afin d'accompagner plus directement les pays francophones récipiendaires du Fonds mondial dans l'accès et la mise en œuvre des

programmes pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Autres activités d'Expertise France dans le domaine de la santé :

- Projets axés sur la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale et infantile, un des objectifs prioritaires de l'action d'expertise France.
- Lutte contre les addictions (drogues au Sénégal et au Vietnam, tabac au Burkina Faso).
- Les maladies chroniques non transmissibles : projet de renforcement des capacités dans le domaine de la cancérologie en cours au Kenya en partenariat avec la fondation Aga Khan et l'Institut Curie. D'autres projets sont en préparation dans le domaine de la lutte contre le cancer et le diabète.



Au Burundi, au Togo, au Niger, au Burkina Faso, au Tchad, entre autres, les partenariats hospitaliers déployés dans le cadre de l'Initiative ESTHER contribuent depuis plus de 10 ans à améliorer la qualité des services aux personnes vivant avec le VIH.



CONCLUSION



MARC DE GARIDEL

Vice-Président du CSF de Filière des Industries et Technologies de Santé

Les très nombreuses facettes de l'offre française sélectionnées dans cette brochure illustrent la richesse de la France dans ce secteur fondamental tant pour la vie des habitants de la planète que pour les Etats qui la composent : aucun développement économique et social n'est possible sans permettre à tous un accès à un état de santé satisfaisant. L'offre française est particulièrement complète, depuis la recherche, indispensable pour disposer de capacités d'expertise de haut niveau, pour pouvoir répondre dans l'urgence à une pathologie émergente,

jusqu'à une organisation des soins et une prise en charge des malades dont la qualité est internationalement reconnue, sans oublier un savoir-faire dans la gestion des établissements de santé, l'évaluation des produits et des technologies et la mise en place de systèmes d'assurance. Notre pays sait allier un accès aux soins pour tous à une médecine d'excellence, fondée sur des décennies d'expérience tout en étant à la pointe des connaissances scientifiques. La complémentarité de tous les acteurs est un atout, administrations, organismes de recherche publique,

entreprises de toute taille présentes dans tous les domaines, hôpitaux publics et privés, médecins et personnels soignants libéraux, organismes d'assurance publics, mutualistes ou privés, associations de patients, toutes ces approches permettent à l'Offre France de s'adapter aux attentes et aux contraintes les plus diverses, dans des pays dont les histoires et les organisations sont souvent bien différentes. La longue tradition d'ouverture de la France se traduit aujourd'hui dans une volonté réaffirmée de partager expertises et savoir-faire, conforme à nos valeurs.

Sous l'égide du Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de Santé

Les comités stratégiques de filière (CSF), correspondant chacun à une filière stratégique de l'industrie française, ont pour mission d'identifier de façon convergente, dans des « contrats de filière », les enjeux clés de la filière et les engagements réciproques de l'Etat et des industriels, d'émettre des propositions d'actions concrètes et de suivre leur mise en œuvre.

Le CSF santé est présidé par le ministre chargé de l'Industrie ainsi que par les autres ministres concernés, en charge de la Santé, de la Recherche et du Commerce extérieur. Il regroupe, sous le pilotage d'un industriel vice-président, Marc de Garidel (Ipsen), des représentants des acteurs de la filière, entreprises ou fédérations industrielles, des 5 organisations syndicales, les différentes administrations concernées et des experts.

La santé publique fait partie des grands défis sociétaux que les Etats doivent relever : avec le vieillissement de la population, le développement de maladies multifactorielles et chroniques, la résurgence de maladies infectieuses et l'enrichissement des pays émergents, la demande de solutions de santé progresse très vite. Avec cette alliance des pouvoirs publics et du secteur privé au sein du CSF santé, la France dispose de tous les atouts pour y répondre.

Nous remercions les auteurs ainsi que les représentants des fédérations, associations et administrations pour leur contribution à la réalisation de ce document :

Professeur Pierre Corvol, Professeur émérite au Collège de France, Administrateur honoraire du Collège de France.

Claude Bertrand, Président de l'ARIIS (Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé)
Eric Billiaert, Directeur de la Communication pour le secteur Public, Gemalto
Laurent Degos
Jean-Yves Fagon, délégué ministériel à l'innovation en santé
Marc de Garidel, Vice président du CSF
Eliane Gluckman, professeur émérite
Jean-Patrick Lajonchère, Fédérateur famille de soutien à l'export « Mieux se soigner » auprès du secrétaire d'Etat au commerce extérieur
Yves Lévy, Président d'AVIESAN (Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé)
Louis Omnes
Frédéric Van Roekeghem, président de MSH international et ancien Directeur de la CNAMTS

Ministère des Affaires étrangères et du développement international
Ministère des Affaires Sociales et de la santé
Ministère de l'économie et des finances, secrétariat d'Etat à l'Industrie
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ARIIS
AVIESAN
Business France
eHealth France
Expertise France
FEFIS
FEHAP
FHP
FHF
FNEHAD
France silver eco
G5 Santé
LEEM
MEDICEN
Med Tech
SIDIV
SNITEM
Unicancer

Liste des principaux sites WEB des fédérations et des administrations :

www.ariis.fr
www.aviesan.fr
www.businessfrance.fr
www.diplomatie.gouv.fr
www.economie.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
www.entreprise.gouv.fr/conseil-national-industrie
www.expertisefrance.fr
www.fefis.fr
www.fehap.fr
www.fhff.fr
www.fhfp.fr
www.fnehad.fr
www.france-silvereco.fr
www.G5.asso.fr
www.leem.org
www.sidiv.fr
www.snitem.fr
www.sociale.sante.gouv.fr
www.unicancer.fr
www.competitivite.gouv.fr



La Santé Made in France : l'excellence au service des patients – Brochure réalisée par Atout France – Agence française du Développement Touristique – Sous l'égide du Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de Santé – Novembre 2016.

Impression : Service reprographie du MAEDI – La Courneuve – DIL

Crédits photos / Couverture ©Sanofi Pasteur/ Christian Fleury ; ICO/Sergio Grazia ; Istockphotos – p.4, 13, 16, 17, 20, 21, 23, 25, 26, 29 ©Istockphotos/DR, Sergey Nivens, V&P Photo Studio, Katarzyna Bialasiewicz, Skapl, Sebastian Kaulitzki, Click&Photo, Abel Mitja Varela, Metinkiyak, Sturti ; p.6 ©Sanofi Pasteur/ Christian Fleury ; p.7 ©Master Video ; p.10 ©Laboratoires Servier/E. Legouhy ; p.11 ©Einden Studio ; p.11 ©Patrick Allard/REA ; p.12 ©Sanofi Pasteur ; p.14© ICO/Sergio Grazia ; p.21 ©Vincent Moncorgé ; p.3-18-22-24 ©DR ; p.23 ©Photoshelter ; p.30 ©Thomas Laisné



Sous l'égide du Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de santé, présidé par les Ministres chargés du commerce extérieur, de la recherche, de l'industrie, et de la santé